



# NEWSLETTER

## LA GAZETTE DU HIBOU

DECEMBRE 2024

[www.niergnies.fr](http://www.niergnies.fr)

*« Noël n'est pas un moment ni une saison,  
mais un état d'esprit. »*

Calvin Coolidge

### LE CONSEIL

#### La Maire

Marjorie GOSSELET-CAMBRAI  
[m.gosselet@niergnies.fr](mailto:m.gosselet@niergnies.fr)

#### Adjointe aux finances

Brigitte DENIMAL  
[b.denimal@niergnies.fr](mailto:b.denimal@niergnies.fr)

#### Adjoint aux travaux

Freddy SEGARD  
[f.segard@niergnies.fr](mailto:f.segard@niergnies.fr)

#### Adjoint Aéronautiques

Ludovic COTTON  
[l.cotton@niergnies.fr](mailto:l.cotton@niergnies.fr)

#### Adjoint aux fêtes

Frédéric HANOT  
[f.hanot@niergnies.fr](mailto:f.hanot@niergnies.fr)

#### Conseillère déléguée

Mme Martine LEBLANC

M.Michel ANCKAER

M.François BONA

M.Luis CALDEIRA

M.Carlos DE FREITAS

Mme Laurence HOUILLON

Mme Isabelle MASSY

Mme Roselyne MOSCHKAU

M.Bertrand NICOLAS

M.Damien VANESSE

### CONTACT

59 Grand Rue 59400 NIERGNIES

 03.27.81.52.16

 [secretariat@niergnies.fr](mailto:secretariat@niergnies.fr)



### NOËL A NIERGNIES



Après le repas convivial des aînés, qui a permis de se retrouver dans la joie et la bonne humeur, le traditionnel goûter sera prochainement organisé, accompagné de la remise des colis gourmands par les membres du C.C.A.S.

Mais Noël à NIERGNIES c'est aussi faire briller les yeux des plus petits : chaque enfant de 0 à 16 ans se verra offrir par la municipalité une carte cadeau début décembre ( à retirer le 2 ou 4), valable dans de nombreuses enseignes.

**JOYEUX NOËL**  
**À VOUS!**



Notre village sur les réseaux sociaux:  
[@mairiedeniergnies](https://www.facebook.com/mairiedeniergnies)

# LE MOT DU MAIRE



Chères habitantes, chers habitants,

En cette fin d'année 2024, permettez-moi de vous adresser mes plus sincères vœux, à vous et à vos proches. Cette période de fêtes est l'occasion de prendre un moment pour regarder en arrière et de se réjouir des réussites collectives qui ont marqué notre commune tout au long de l'année.

Les défis auxquels nous avons été confrontés cette année nous rappellent que chaque progrès nécessite des efforts collectifs. Mais c'est également dans l'adversité que notre solidarité et notre unité se révèlent. Merci à chacun d'entre vous pour votre engagement, que ce soit dans le cadre associatif, professionnel ou citoyen.

Nous pouvons être fiers de la manière dont nous avons su nous adapter aux nouvelles réalités économiques, environnementales et sociales, tout en restant fidèles aux valeurs qui font la richesse de notre commune.

À l'aube de 2025, de nouveaux projets nous attendent - Rénovation du bloc communal - passage aux leds pour l'éclairage public - Commercialisation des terrains à bâtir  
Je suis convaincue qu'avec l'équipe municipale, nous saurons continuer à construire une commune où il fait bon vivre. Je vous invite également à participer activement à cette dynamique, à vous investir dans les différentes initiatives proposées, et à partager vos idées pour améliorer encore notre quotidien.

Je vous souhaite une excellente fin d'année, pleine de joie et de sérénité, ainsi qu'une année 2025 pleine de succès, de projets et de belles réussites pour chacun de vous.

Mes meilleurs vœux,  
Marjorie GOSSELET-CAMBRAI  
Maire de Niergnies

**Attention : Le goûter des aînés aura lieu le mardi 17 décembre et non le 18 Décembre**

**FERMETURE DU SECRETARIAT  
DU 24 DECEMBRE AU 03 JANVIER  
INCLUS**

**NIERGNIES**  
Goûter de Noël  
des aînés

**MARDI 17 DÉCEMBRE**  
À 15H30

A LA SALLE POLYVALENTE  
VOUS AVEZ 65 ANS OU + ? VENEZ CÉTER NOËL AVEC NOUS !  
A L'OCCASION DES FÊTES DE FIN D'ANNÉE, LA MUNICIPALITE ET LES MEMBRES DU CCAS  
VOUS INVITENT À UN GOÛTER DE NOËL CONVIVIAL ET FESTIF !

AU PROGRAMME :

- GÂTEAUX ET BOISSONS
- MUSIQUE DE NOËL POUR UNE AMBIANCE CHALEUREUSE
- DISTRIBUTION DES COLIS DE NOËL PAR LE C.C.A.S.\*

C'EST L'OCCASION DE PASSER UN AGRÉABLE MOMENT, PARTAGER UN SOURIRE ET SE RÉCHAUFFER AUTOUR D'UN DÉLICIEUX GOÛTER DE NOËL.

- Pour les personnes qui ne peuvent pas venir au goûter, les colis seront à retirer en mairie uniquement le mercredi 18 Décembre 2024 entre 14h et 17h
- Pour celles qui ne peuvent pas se déplacer, un membre du CCAS viendra le déposer à domicile

INSCRIPTIONS VIA LE COUPON-REPONSE CI-DESSOUS AVANT LE 4 DECEMBRE

59 GRAND RUE - 03.27.81.52.16 - SECRETARIAT@NIERGNIES.FR

## Antenne-Relais Chemin derrière les Haies

En 2008, l'implantation de cette antenne téléphonique de 20 mètres de haut avait déjà créé polémique... Le Maire de l'époque, avait autorisé ce projet mais son successeur et certains habitants se sont opposés. Néanmoins, cette antenne a tout de même été installée.

En février 2024, la société TOTEM FRANCE, qui a pour projet l'agrandissement de cette antenne (remplacement de l'antenne de 20m par une antenne de 30m) a déposé en mairie un dossier de déclaration préalable. En effet, la Société FREE MOBILE souhaite s'installer sur cette antenne.

A noter que la Société TOTEM FRANCE a reçu préalablement l'avis favorable de la DGAC (Direction générale de l'Aviation civile).

Madame la Maire a néanmoins, pris la décision de s'opposer à cette extension afin de préserver l'environnement et la qualité de vie des habitants de notre commune.

Cependant, après une évaluation juridique de la situation, la sous-préfecture a estimé que cette décision était illégale, car elle ne reposait pas sur un fondement juridique suffisant pour interdire le projet.

Par conséquent, la société en charge de l'antenne a saisi le tribunal administratif afin de contester la position de la Municipalité.

Le dossier est entre les mains d'une Avocate. Nous continuerons de suivre cette procédure avec attention et vous tiendrons informés de l'évolution de la situation.

A savoir qu'il est très compliqué de s'opposer à ce genre de projets, si ces derniers répondent aux critères du PLU et en raison de la difficulté à ce jour à prouver les éventuels effets négatifs sur la santé.



## DESTRUCTION DU CHATEAU D'EAU

Une page se tourne... Le 5 Novembre 2024, les services NOREADE nous ont informés de la programmation de la démolition du château d'eau situé Chemin derrière les Haies. Cette décision a été prise après une analyse technique qui a révélé que la structure ne répondait plus aux normes de sécurité. En effet, cela fait plus de dix ans que celui-ci est hors service. L'entreprise LORBAN TP, interviendra la semaine du 2 Décembre 2024.

## BALAYAGE D'AUTOMNE

Le balayage d'automne aura lieu le 20 Décembre dans les rues du village. Celui-ci sera réalisé par l'entreprise NICOLLIN, mandatée par la Communauté d'Agglomération de Cambrai. Veillez à ne pas stationner vos véhicules sur les trottoirs ce jour là.

## ECLAIRAGE PUBLIC : PASSAGE AU LED

Dans la gazette du mois d'Octobre nous vous avons informés que le SIDEC avait effectué des demandes de subventions auprès de l'Etat et du Département pour la commune afin de pouvoir passer au LED tous les points lumineux du village. Bonne nouvelle : Le département a accordé la subvention. La commune comporte 101 points lumineux. Le coût des travaux s'élève à 100 000€, et le reste à charge pour la commune à 31 500€. A savoir que le SIDEC permet à la commune d'emprunter en prenant en charge les intérêts. En effet, grâce aux économies d'énergie générées par les nouveaux éclairages LED, les coûts de fonctionnement de l'éclairage public seront considérablement réduits. Ainsi, l'investissement initial sera compensé par ces économies, et l'opération sera, au final, "nulle" sur le plan budgétaire, c'est-à-dire qu'il n'y aura pas de surcoût pour la collectivité.

L'entreprise EITF a remporté le marché avec le SIDEC il y a un an, c'est donc cette dernière qui réalisera les travaux. Nous vous tiendrons informés de la date de commencement du chantier.

## PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

A la demande de la Préfecture, toutes les communes doivent élaborer leurs PCS. (Plan Communal de Sauvegarde). Le PCS est destiné à articuler les différentes actions et interventions sur le territoire communal en cas de crise. ( Par exemple en cas d'inondation, de tempête, de crise sanitaire...)

La mise en œuvre du PCS relève du maire sur le territoire de sa commune. En sa qualité de Directeur des Opérations de Secours, il est placé au centre du dispositif et doit piloter les actions entreprises par l'équipe communale en lien avec la Préfecture, les services de secours, les services de sécurité et plus généralement avec l'ensemble des services associés.

Le Dossier d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM) est un document d'information qui permet à la population de prendre connaissance des risques majeurs auxquels elle peut être exposée dans sa commune, et qui définit les mesures de prévention, de protection et de sauvegarde répondant à ces risques majeurs. [Plus d'informations dans la prochaine gazette.](#)

## PASSAGE DE LA RANDONNEE MOTOS

Le Samedi 30 Novembre 2024, une randonnée motos est organisée par la Mairie d'Avesnes-les-Aubert en lien avec les motos club de Bouchain et d'Ostrevant, à l'occasion de la campagne du Téléthon 2024.

55 kms seront traversés dans le Cambrésis notamment notre village entre 10h00 et 12h30.

## Quoi de neuf à La cabane de Séraphin ?



Lou-Ann, éducatrice de Jeunes Enfants de formation et forte d'une expérience de six ans dans différentes structures liées à la petite enfance, a été recrutée par l'AJR afin d'exercer les fonctions de référente technique - Educatrice de Jeune enfants (EJE) au sein de notre micro-crèche. Nous lui souhaitons la bienvenue.

Contact : 11 Ter Rue des Ecoles 07 68 82 33 73



### "Pour votre santé, pratiquez une activité physique régulière"

Les cours de gymnastique de l'Association "Niergnies en forme" ont lieu tous les jeudis après-midi de 15h à 16h. Possibilité de s'inscrire tout au long de l'année avec une cotisation annuelle de 60 euros.

Il s'agit d'une gymnastique d'entretien pour se sentir bien dans son corps et dans sa tête, et accessible à tous.

Ce cours est animé par une monitrice diplômée Madame Marion KROL.

## SANTE : DON DU SANG



à la salle des cérémonies de CAMBRAI :

Mardi 31 Décembre 2024

Jeudi 27 Janvier 2025

## C.C.A.S

Si vous traversez une période difficile sur le plan financier, sachez que le Centre Communal d'Action Sociale est là pour vous soutenir. Le CCAS met à votre disposition des bons alimentaires pour vous aider à faire face à cette situation.

Nous vous encourageons à vous rapprocher de la mairie pour en faire la demande. Soyez assurés que cette démarche restera entièrement anonyme et que toutes les informations seront traitées avec la plus grande confidentialité. N'hésitez pas à solliciter ce soutien, votre bien-être est notre priorité.

## RETOUR EN IMAGES



## UNE BELLE HISTOIRE

"Pilou" perdu depuis le 05/08/2024 sur Iwuy, a été retrouvé dans notre village. Des hurlements pendant de nombreuses nuits dans le bois du Château, mais impossible de le voir le jour. Il a été filmé par nos caméras chasseurs.

Merci aux habitants solidaires et à l'efficacité de notre employé communal Florian DUBUS.

Une histoire qui se termine bien !



## DATES A RETENIR

### 22 Décembre :

Visite du Père Noël avec ses lutins par NIERGNIES LOISIRS

### 12 Janvier :

Cérémonie des Voeux